

MAIRIE DE TONNERRE.

Nous, Maire de la ville de Tonnerre, certifions, sur l'attestation des sieurs Lazare Hollier, cordonnier, et Léonard Merlin, peintre en bâtiments, domiciliés à Tonnerre, que le sieur Perrot, Isidore, contre-maître, domicilié à Paris, passage du Buisson St. Louis, No. 11 et 12, est arrivé à Tonnerre dans le courant de la première quinzaine du mois de mai 1871, et qu'il y a séjourné sans interruption jusqu'au dix juin courant.

Tonnerre, le 17 juin 1871.

Le Maire,

A. HARDY.

Les témoins,

MERLAY et HOLLIER.

ur (15 avril)

ertificat d'un
madame Mo-

elle produi-
qu'ils ont